

CONSEIL DU NUMÉRIQUE

Fonctionnement des commissions thématiques

1. Cadre réglementaire

S'agissant du Conseil du Numérique, le *Règlement d'organisation de la Fondation pour la création numérique* prévoit le fonctionnement suivant (3^e partie, articles 5 à 9) :

A. Compétences:

- Émettre des propositions et des recommandations à l'attention du Conseil de fondation et de la Direction opérationnelle pour développer les activités du Pôle, conformément au but de la Fondation (cf. statuts, art. 4), dans les domaines suivants :
 - production, présentation et diffusion d'œuvres numériques ;
 - organisation d'événements (ateliers, expositions, conférences, festivals) ;
 - aide directe ou indirecte à la recherche et au développement de la création numérique et à l'éducation dans ce domaine ;
 - développement du Pôle en tant que plateforme d'échange interdisciplinaire.
- Susciter le démarrage de projets selon le plan stratégique élaboré par la Direction opérationnelle et validé par le Conseil de fondation.
- Rendre régulièrement compte de ses activités au Conseil de fondation.

B. Membres:

- Un-e représentant-e de chaque institution représentée dans le Conseil de fondation. Ces personnes sont désignées par les institutions elles-mêmes et ne doivent pas siéger au Conseil de fondation.
- Des représentant-e-s du secteur de la culture et de l'innovation, des collectivités publiques et de tout autre acteur du financement, de la production ou de la diffusion de la création numérique.
- Le.a Responsable des programmes du Pôle de création numérique

C. Fonctionnement:

- Le Conseil du Numérique fonctionne par commissions thématiques.
- Les commissions sont composées de trois à sept membres du Conseil du Numérique, sur invitation de la direction du Pôle de création numérique.
- Les commissions sont coordonnées et présidées par la Responsable des programmes du Pôle.
- Elles se réunissent sur appel.
- Le Conseil du Numérique se réunit par ailleurs une fois par année en Conférence des Programmes.
- La convocation a lieu sur invitation de la/du Président-e.

2. Commissions permanentes et commissions spéciales

Le Pôle propose deux types de commissions thématiques :

Commissions permanentes : commissions qui traitent de sujets opérationnels et/ou stratégiques liés à la programmation du Pôle et qui se réunissent à intervalles régulières.

CF : *liste des Commissions permanentes au point suivant*

Commissions spéciales : commissions dont l'action est bornée dans le temps et qui traitent de projets spécifiques, de manière parfois plus soutenue.

Ex : *Commission « KulturteK » pour nous aider à définir les fonctionnalités de la plateforme KulturteK*

3. Liste des Commissions permanentes

Commission « Soutien à la création »

Objectif : propositions et recommandations de thématiques pour les appels à projets, conseils pour des programmes de résidences, etc

Fréquence : trimestrielle

Cadre réglementaire : *production, présentation et diffusion d'œuvres numériques*

Membres : tous, sur appel*

Commission « Diffusion XN »

Objectif : conseils stratégiques dans le choix des soutiens offerts par le Pôle aux initiatives dédiées à la diffusion d'œuvres numériques (délégations, festivals, etc)

Fréquence : sur appel, selon besoin

Cadre réglementaire : *organisation d'événements (ateliers, expositions, conférences, festivals)*

Membres : tous, sur appel*

Commission « Médiation & Transformation »

Objectif : conseils stratégiques pour le renforcement de l'accueil de projets numériques dans des espaces culturels romands

Fréquence : sur appel, selon besoin

Cadre réglementaire : *aide directe ou indirecte à la recherche et au développement de la création numérique et à l'éducation dans ce domaine*

Membres : tous, sur appel*

Coordination des initiatives culturelles numériques (CICN)

Objectif : Réunion semestrielle des organismes qui proposent des initiatives dans le domaine de la mise en valeur de la création numérique afin de stimuler la coordination, l'échange et la mutualisation des ressources

Fréquence : semestrielle

Cadre réglementaire : *développement du Pôle en tant que plateforme d'échange interdisciplinaire*

Membres : représentant.e.s d'institutions programmant des événements liés à la création numérique

Coordination des politiques culturelles numériques (CPCN)

Objectif : Réunion semestrielle de coordination des politiques culturelles romandes de soutien à la création numérique

Fréquence : semestrielle

Cadre réglementaire : *développement du Pôle en tant que plateforme d'échange interdisciplinaire*

Membres : représentant.e.s des collectivités publiques

**tous, sur appel : la commission est ouverte à tous les membres du Conseil du Numérique, sans restriction. Dans la pratique, le Pôle envoie une invitation à l'ensemble des membres pour chaque séance des commissions Création, Diffusion et Médiation. Ceux et celles qui désirent participer le font savoir par simple retour de mail. Le Pôle les inscrit comme expert.e.s de la commission, jusqu'à concurrence des places disponibles.*

Liste des membres :

ArtTech Foundation – Nathalie Pichard, co-fondatrice, directrice générale et artistique (VD)

Fondation Plaza – Jean-Pierre Greff, président (GE)

Fondation Fluxum & Flux Laboratory – Cynthia Odier, vice-présidente, fondatrice et directrice artistique (GE)

Cinéforom – Stéphane Morey, secrétaire général (VD/GE/JU/NE/VS/FR)

RTS – Luca Carbone, spécialiste projets digitaux (GE)

SGDA – Swiss Games Developers Association – David Javet, membre du comité (CH)

Plateforme 10 – Patrick Gyger, directeur (VD)

PRISM – Léonard Dayer et Mathias Schmidt, Creative Industries et Innovation (VS)

Pulse Incubateur HES – Caroline Widmer, directrice (GE)

XN Swiss – Laurent Kempf, président (CH)

Musée d'Art et d'Histoire – Marc-Olivier Wahler, directeur (délégation des commissions à Samuel Gross, curateur responsable des expositions et Sylvie Treglia Détraz, responsable des publics et du développement culturel) (GE)

Muséum d'Histoire Naturelle de Neuchâtel – Ludovic Maggioni, directeur (NE)

CAN Centre d'art Neuchâtel – Nicolas Raufaste, Sébastien Verdon, Liza Trottet, Martin Jakob, membres du bureau (NE)

Haus der Elektronischen Künste (HEK) – Sabine Himmelsbach, directrice (BS)

La Becque – Luc Meier, directeur (VD)

Geneva International Film Festival – GIFF – Mathieu Gayet, responsable industry (GE)

Mapping Festival – Boris Edelstein, co-curateur exposition (GE), Fanny Dupé, chargée de production (GE)

Haute École d'Art et de Design – HEAD-GENEVE – Delphine Jeanneret, Maître d'enseignement HES, Département Cinéma (GE)

École Cantonale d'Art de Lausanne – ECAL – Matthieu Minguet, Responsable Centre des Technologies (VD)

Institut littéraire suisse – Leonie Achtnich, directrice (BE)

Haute école des arts de Berne – Teresa Carrasco, Responsable de la filière Sound Arts (BE)

Ville de Genève – Sophie Sallin, conseillère culturelle, Service culturel de la Ville de Genève (SEC), Département de la culture

et de la transition numérique (GE)

État de Genève – Samuel Mellot, attaché au développement économique, de la recherche et de l'innovation, Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation (DG DERI), Département de l'économie et de l'emploi (DEE) (GE)

Conférence des chefs de services et délégués aux Affaires culturelles – CDAC – Alain Dubois, chef du Service de la culture, Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, Canton du Valais (VS/VD/GE/JU/NE/FR)

Théâtre Saint-Gervais – Sandrine Kuster, directrice (GE)

Garidi Films – Consuelo Frauenfelder, cinéaste et productrice (GE)

Tell me the Story & XN Swiss – Hélène Faget, productrice et co-présidente (GE)

Marketing & Communication Manager – Eric Tissot (NE)

Vertical Lab – Dimitri Reuse, fondateur (VS)

Floating Point Studio – Paul Léon (VD)

A-LL Creative Technology – Laurent Rime, CEO et co-fondateur (FR)

rgb project – Emilien Rossier, co-direction (VS)

Pixi – Arnaud Parel, fondateur, directeur artistique, animateur 3D (BE)

Transmii – Baptiste Milési, partner & creative designer (GE)

Int studio – David Colombini, Laura Nieder, Marc Dubois, cofondateur·e·s et directeur·trice·s artistiques (VD)

DNA Studios – Martin Charrière, fondateur et réalisateur, animateur (FR)

Maria Guta – artiste indépendante (NE)

Metaa (Media Experiments in Technology and Art Association) – Mylène Dreyer, présidente (CH)